Utilisateur Windows

|  |
| --- |
| 21-Mise en joug systématique du peuple Français  Observatoire du Risque Génocidaire  [Sous-titre du document] |

|  |
| --- |
| [Retour](https://www.org-coordination.fr/) |

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| <https://www.org-coordination.fr/> [postmaster@org-coordination.fr](mailto:postmaster@org-coordination.fr) |  |  |

|  |  |
| --- | --- |
| TITRE DE L’EN-TÊTE Placez ici le texte qui présente votre organisation et décrit vos produits ou services. Ce texte doit être court et donner envie au lecteur d’en savoir plus sur les produits ou services que vous proposez. | TITRE DE L’EN-TÊTE Placez ici le texte qui présente votre organisation et décrit vos produits ou services. Ce texte doit être court et donner envie au lecteur d’en savoir plus sur les produits ou services que vous proposez. |
| Réalisé par l’équipe de l’Observatoire du Risque Génocidaire avec la participation des internautes. | |



**O.R.G.**

***Observatoire du Risque Génocidaire***

***Composé de trois volets avec dix items***

**21-Mise en joug systématique du peuple Français**

**22 – Périls divers**

**221 – Désastre écologique et sanitaire**

Dérives agroalimentaires et environnementales, dilapidation des ressources naturelles.

Manquement à l'obligation de prudence épidémiologique en matière migratoire et manque de vigilance du secteur médico-social (retour d'épidémies éradiquées comme la tuberculose, expansion du péril de la drépanocytose, dégradation de l’hygiène publique - notamment à Paris).

Dérives de la pharmacopée et de la politique vaccinale.

**222 - Eugénisme et intelligence artificielle**

Marchandisation, incitation et contrôle étatique des naissances (GPA, PMA, pression contraceptive, IVG systémique).

Dérives de la robotique et de la génétique (Statut juridique du robot, transhumanisme, antispécisme, clonage, OGM, chimères animales, dangers de la biométrie, dangers sanitaires divers).

Art 211-1 CP : *Atteinte volontaire à la vie*



**O.R.G.**

***Observatoire du Risque Génocidaire***

***Composé de trois volets avec dix items***

**1 - Désagrégation de l'identité française**

**11 – Occupation illégitime de l'espace public**.

**111 – Manifestations pro-migratoires non autorisées, soutenues par les lobbies, hostiles à la France et au peuple français**

Construction d’édifices cultuels non réglementaires, dévoyant la loi 1905 et/ou financés par des Etats ennemis de la France et des Français et soutien des institutions aux artistes ouvertement hostiles à la France

**112 – Entraves à la circulation**

Prières de rue, prêches coupables d’incitation à la haine, intimidation dans les immeubles, les quartiers, les transports, les services publics, harcèlement de rue, trafic illégaux, racket…

**12 – Graves atteintes aux personnes et aux biens**

**121 – Atteintes aux personnes**

Atteinte aux professionnels publics et libéraux de sécurité, de secours, de santé, d’éducation, etc.

**122 – Atteintes aux biens**

Atteinte à la propriété et outils de travail, pillages, destruction de biens publics et privés (bâtiments administratifs, écoles, abris-bus, magasins…)

Violation des symboles nationaux (outrage au drapeau, à l’hymne national, atteintes dégradantes au prestige international de capitale (hygiène, conditions sanitaires, sécurité…)

**123- Sort réservé aux femmes**

- violences morales

- violences physiques

**13 – Atteintes aux valeurs et aux droits de la France**

**131 – Atteinte au patrimoine culturel, aux traditions et mode de vie français**

Ensauvagement sociétal et institutionnel

Matérialisme, étau consumériste, clientélisme (lobbies, intérêts étrangers, fleurons industriels bradés)

Falsification de l’Histoire de France (abus des lois dites « mémorielles »), perversion des principes ancestraux.

**132 – Dictature mondialiste et tribaliste**

Atteinte à la souveraineté du Peuple (détournement du vote de 2005 sur le traité constitutionnel européen, dévoiement de notre démocratie en oligarchie, fraude sur la constitution du corps électoral, dérives et menaces sur la laïcité, risque de théocratie, contre-pouvoir des loges...).

Risque d'instauration légale de la charia par la voie électorale et de partition du territoire (annoncée par F. Hollande), instauration de zones de non droit, Mayotte, la Chapelle Pajol, mutilations cultuelles en augmentation, mariages cultuels forcés pouvant concerner des mineurs, polygamie de fait...).

Submersion migratoire organisée (pacte de Marrakech du 10/12/2018, légalisation des clandestins, accueil de migrants dublinés\*, faux réfugiés de guerre, rôle délétère de l'ONU)

Art 211-1 CP *Evoquer des conditions d'existence propres à éradiquer tout un groupe, ouverture sur l'atteinte à la vie, sureté des personnes.*

Art212-1 CP*Les actes de ségrégation commis dans le cadre d'un régime institutionnalisé d'oppression systématique et de domination d'un groupe racial sur tout autre groupe racial ou tous autres groupes raciaux et dans l'intention de maintenir ce régime*

\*Obligation pour les migrants qui demandent l'asile en France de déposer leur dossier dans le premier pays européen où ils sont entrés (règlement de Dublin)

**2 – Atteinte systémique à la vie et culture de mort**

**21 – Mise en joug systématique du peuple Français**.

 Art 211-1 CP : *Soumission à des conditions d'existence de nature à entraîner la destruction totale ou partielle du groupe.*

.

*[Tapez une citation prise dans le document, ou la synthèse d’un passage intéressant. Vous pouvez placer la zone de texte n’importe où dans le document et modifier sa mise en forme à l’aide de l’onglet Outils de dessin.]*

**

*DEUXIEME VOLET*

*2 – Atteinte systémique à la vie et culture de mort*

*21 – Mise en joug systématique du peuple Français.*

*22 – Périls divers*

*23 – Anéantissement*

**#1 05 janvier 2020 - 12:39 - Jeannine Chenebrard a dit :**

Ma fille a épousé un camerounais qui ne lui a pas dit qu'il était porteur de la drepanocytose.( 20 ans plus tard avec la conscience qu'elle a aujourd hui elle ne l'aurait jamais epousé ).Ils ont eu 4 enfants .2 enfants ne sont pas porteurs du gêne.2 autres oui.Elle a dû prévenir ses deux enfants porteurs du gêne de faire attention au moment de s 'établir en ménage ( si possible en se mariant...) de demander un test de la drepanocytose. En effet deux porteurs sains peuvent donner naissance à un enfant hematié.

Les statistiques sur la drepanocytose vont peut-être devenir non publics car ils prouvent le changement de population mais on n 'a même pas comptabilisé les couples mixtes ( qui mettraient trop en lumière la calomnie du racisme français) ! Comment peut on lancer des campagnes de dons pour soigner la drepanocytose quand on masque à la population la dangerosité exponentielle de cette maladie par la dictature idéologique du métissage?

Aurons-nous le teledrepanocyt'OSe ? Apres le Téléthon?

*#6 mercredi 19 février 2020 - 17:38 - chardon a dit :*

*n marge de son discours sur le “séparatisme” islamiste, à Mulhouse, le président a été photographié juste à côté d’une femme en infraction avec la loi de 2010.*

**O.R.G.**

***Observatoire du Risque Génocidaire***

***Composé de trois volets avec dix items***

**1 - Désagrégation de l'identité française**

**11 – Occupation illégitime de l'espace public**.

**111 – Manifestations pro-migratoires non autorisées, soutenues par les lobbies, hostiles à la France et au peuple français**

Construction d’édifices cultuels non réglementaires, dévoyant la loi 1905 et/ou financés par des Etats ennemis de la France et des Français et soutien des institutions aux artistes ouvertement hostiles à la France

**112 – Entraves à la circulation**

Prières de rue, prêches coupables d’incitation à la haine, intimidation dans les immeubles, les quartiers, les transports, les services publics, harcèlement de rue, trafic illégaux, racket…

**12 – Graves atteintes aux personnes et aux biens**

**121 – Atteintes aux personnes**

Atteinte aux professionnels publics et libéraux de sécurité, de secours, de santé, d’éducation, etc.

**122 – Atteintes aux biens**

Atteinte à la propriété et outils de travail, pillages, destruction de biens publics et privés (bâtiments administratifs, écoles, abris-bus, magasins…)

Violation des symboles nationaux (outrage au drapeau, à l’hymne national, atteintes dégradantes au prestige international de capitale (hygiène, conditions sanitaires, sécurité…)

**123- Sort réservé aux femmes**

- violences morales

- violences physiques

**13 – Atteintes aux valeurs et aux droits de la France**

**131 – Atteinte au patrimoine culturel, aux traditions et mode de vie français**

*[Tapez une citation prise dans le document, ou la synthèse d’un passage intéressant. Vous pouvez placer la zone de texte n’importe où dans le document et modifier sa mise en forme à l’aide de l’onglet Outils de dessin.]*

**O.R.G.**

***Observatoire du Risque Génocidaire***

***Composé de trois volets avec dix items***

**1 - Désagrégation de l'identité française**

**11 – Occupation illégitime de l'espace public**.

**111 – Manifestations pro-migratoires non autorisées, soutenues par les lobbies, hostiles à la France et au peuple français**

Construction d’édifices cultuels non réglementaires, dévoyant la loi 1905 et/ou financés par des Etats ennemis de la France et des Français et soutien des institutions aux artistes ouvertement hostiles à la France

**112 – Entraves à la circulation**

Prières de rue, prêches coupables d’incitation à la haine, intimidation dans les immeubles, les quartiers, les transports, les services publics, harcèlement de rue, trafic illégaux, racket…

**12 – Graves atteintes aux personnes et aux biens**

**121 – Atteintes aux personnes**

Atteinte aux professionnels publics et libéraux de sécurité, de secours, de santé, d’éducation, etc.

**122 – Atteintes aux biens**

Atteinte à la propriété et outils de travail, pillages, destruction de biens publics et privés (bâtiments administratifs, écoles, abris-bus, magasins…)

Violation des symboles nationaux (outrage au drapeau, à l’hymne national, atteintes dégradantes au prestige international de capitale (hygiène, conditions sanitaires, sécurité…)

**123- Sort réservé aux femmes**

- violences morales

- violences physiques

**13 – Atteintes aux valeurs et aux droits de la France**

**131 – Atteinte au patrimoine culturel, aux traditions et mode de vie français**

*[Tapez une citation prise dans le document, ou la synthèse d’un passage intéressant. Vous pouvez placer la zone de texte n’importe où dans le document et modifier sa mise en forme à l’aide de l’onglet Outils de dessin.]*

**

*DEUXIEME VOLET*

*2 – Atteinte systémique à la vie et culture de mort*

*21 – Mise en joug systématique du peuple Français.*

*22 – Périls divers*

*23 – Anéantissement*

La drepanocytose doit faire l'objet d'un examen prénuptial. C est le moins qu'on puisse faire.

Mes petits enfants ont dit à ma fille que c 'était du racisme que de demander ce dépistage à quelqu'un parce qu'il est africain...Sans commentaire ...

Y-a-t il des témoins de cette situation sanitaire alarmante ?

Je précise que ma fille est patriote et qu'il y a 20 ans ,on ne percevait pas l'hydre du métissage mais on culpabilisait le blanc par rapport "au petit africain ".L'Afrique meurt de la perversité de la gouvernance mondiale dans laquelle se complait l'élite dirigeante africaine.

On a manipulé les Français.Cette escroquerie morale a ruiné et déchiré beaucoup de familles Françaises. Mais c est un autre problème...

Pour l'instant la mise en danger de la descendance du Peuple Français par une pathologie qui commence à être pandémique met en cause les institutions sanitaires.

Un enfant hematié souffre horriblement et son esperance de vie est limité. Comment a-t-on pu exposer l'Europe entière à ce fléau sur plusieurs générations?

Peut-être pour nous faire contribuer à la recherche quand cela touchera l'un de nos descendants ?

*[Tapez une citation prise dans le document, ou la synthèse d’un passage intéressant. Vous pouvez placer la zone de texte n’importe où dans le document et modifier sa mise en forme à l’aide de l’onglet Outils de dessin.]*

**O.R.G.**

***Observatoire du Risque Génocidaire***

***Composé de trois volets avec dix items***

**1 - Désagrégation de l'identité française**

**11 – Occupation illégitime de l'espace public**.

**111 – Manifestations pro-migratoires non autorisées, soutenues par les lobbies, hostiles à la France et au peuple français**

Construction d’édifices cultuels non réglementaires, dévoyant la loi 1905 et/ou financés par des Etats ennemis de la France et des Français et soutien des institutions aux artistes ouvertement hostiles à la France

**112 – Entraves à la circulation**

Prières de rue, prêches coupables d’incitation à la haine, intimidation dans les immeubles, les quartiers, les transports, les services publics, harcèlement de rue, trafic illégaux, racket…

**12 – Graves atteintes aux personnes et aux biens**

**121 – Atteintes aux personnes**

Atteinte aux professionnels publics et libéraux de sécurité, de secours, de santé, d’éducation, etc.

**122 – Atteintes aux biens**

Atteinte à la propriété et outils de travail, pillages, destruction de biens publics et privés (bâtiments administratifs, écoles, abris-bus, magasins…)

Violation des symboles nationaux (outrage au drapeau, à l’hymne national, atteintes dégradantes au prestige international de capitale (hygiène, conditions sanitaires, sécurité…)

**123- Sort réservé aux femmes**

- violences morales

- violences physiques

**13 – Atteintes aux valeurs et aux droits de la France**

**131 – Atteinte au patrimoine culturel, aux traditions et mode de vie français**

.

**

*Période du 18 novembre 2019 au 5 mars 2020*

*[Tapez une citation prise dans le document, ou la synthèse d’un passage intéressant. Vous pouvez placer la zone de texte n’importe où dans le document et modifier sa mise en forme à l’aide de l’onglet Outils de dessin.]*

**O.R.G.**

***Observatoire du Risque Génocidaire***

***Composé de trois volets avec dix items***

**1 - Désagrégation de l'identité française**

**11 – Occupation illégitime de l'espace public**.

**111 – Manifestations pro-migratoires non autorisées, soutenues par les lobbies, hostiles à la France et au peuple français**

Construction d’édifices cultuels non réglementaires, dévoyant la loi 1905 et/ou financés par des Etats ennemis de la France et des Français et soutien des institutions aux artistes ouvertement hostiles à la France

**112 – Entraves à la circulation**

Prières de rue, prêches coupables d’incitation à la haine, intimidation dans les immeubles, les quartiers, les transports, les services publics, harcèlement de rue, trafic illégaux, racket…

**12 – Graves atteintes aux personnes et aux biens**

**121 – Atteintes aux personnes**

Atteinte aux professionnels publics et libéraux de sécurité, de secours, de santé, d’éducation, etc.

**122 – Atteintes aux biens**

Atteinte à la propriété et outils de travail, pillages, destruction de biens publics et privés (bâtiments administratifs, écoles, abris-bus, magasins…)

Violation des symboles nationaux (outrage au drapeau, à l’hymne national, atteintes dégradantes au prestige international de capitale (hygiène, conditions sanitaires, sécurité…)

**123- Sort réservé aux femmes**

- violences morales

- violences physiques

**13 – Atteintes aux valeurs et aux droits de la France**

**131 – Atteinte au patrimoine culturel, aux traditions et mode de vie français**

Ensauvagement sociétal et institutionnel

Matérialisme, étau consumériste, clientélisme (lobbies, intérêts étrangers, fleurons industriels bradés)

Falsification de l’Histoire de France (abus des lois dites « mémorielles »), perversion des principes ancestraux.

**132 – Dictature mondialiste et tribaliste**

Atteinte à la souveraineté du Peuple (détournement du vote de 2005 sur le traité constitutionnel européen, dévoiement de notre démocratie en oligarchie, fraude sur la constitution du corps électoral, dérives et menaces sur la laïcité, risque de théocratie, contre-pouvoir des loges...).

Risque d'instauration légale de la charia par la voie électorale et de partition du territoire (annoncée par F. Hollande), instauration de zones de non droit, Mayotte, la Chapelle Pajol, mutilations cultuelles en augmentation, mariages cultuels forcés pouvant concerner des mineurs, polygamie de fait...).

Submersion migratoire organisée (pacte de Marrakech du 10/12/2018, légalisation des clandestins, accueil de migrants dublinés\*, faux réfugiés de guerre, rôle délétère de l'ONU)

Art 211-1 CP *Evoquer des conditions d'existence propres à éradiquer tout un groupe, ouverture sur l'atteinte à la vie, sureté des personnes.*

Art212-1 CP*Les actes de ségrégation commis dans le cadre d'un régime institutionnalisé d'oppression systématique et de domination d'un groupe racial sur tout autre groupe racial ou tous autres groupes raciaux et dans l'intention de maintenir ce régime*

\*Obligation pour les migrants qui demandent l'asile en France de déposer leur dossier dans le premier pays européen où ils sont entrés (règlement de Dublin)

**2 – Atteinte systémique à la vie et culture de mort**

**21 – Mise en joug systématique du peuple Français**.

 Art 211-1 CP : *Soumission à des conditions d'existence de nature à entraîner la destruction totale ou partielle du groupe.*

.

*[Tapez une citation prise dans le document, ou la synthèse d’un passage intéressant. Vous pouvez placer la zone de texte n’importe où dans le document et modifier sa mise en forme à l’aide de l’onglet Outils de dessin.]*

*[Tapez une citation prise dans le document, ou la synthèse d’un passage intéressant. Vous pouvez placer la zone de texte n’importe où dans le document et modifier sa mise en forme à l’aide de l’onglet Outils de dessin.]*

**O.R.G.**

***Observatoire du Risque Génocidaire***

***Composé de trois volets avec dix items***

**1 - Désagrégation de l'identité française**

**11 – Occupation illégitime de l'espace public**.

**111 – Manifestations pro-migratoires non autorisées, soutenues par les lobbies, hostiles à la France et au peuple français**

Construction d’édifices cultuels non réglementaires, dévoyant la loi 1905 et/ou financés par des Etats ennemis de la France et des Français et soutien des institutions aux artistes ouvertement hostiles à la France

**112 – Entraves à la circulation**

Prières de rue, prêches coupables d’incitation à la haine, intimidation dans les immeubles, les quartiers, les transports, les services publics, harcèlement de rue, trafic illégaux, racket…

**12 – Graves atteintes aux personnes et aux biens**

**121 – Atteintes aux personnes**

Atteinte aux professionnels publics et libéraux de sécurité, de secours, de santé, d’éducation, etc.

**122 – Atteintes aux biens**

Atteinte à la propriété et outils de travail, pillages, destruction de biens publics et privés (bâtiments administratifs, écoles, abris-bus, magasins…)

Violation des symboles nationaux (outrage au drapeau, à l’hymne national, atteintes dégradantes au prestige international de capitale (hygiène, conditions sanitaires, sécurité…)

**123- Sort réservé aux femmes**

- violences morales

- violences physiques

**13 – Atteintes aux valeurs et aux droits de la France**

**131 – Atteinte au patrimoine culturel, aux traditions et mode de vie français**

*[Tapez une citation prise dans le document, ou la synthèse d’un passage intéressant. Vous pouvez placer la zone de texte n’importe où dans le document et modifier sa mise en forme à l’aide de l’onglet Outils de dessin.]*

**O.R.G.**

***Observatoire du Risque Génocidaire***

***Composé de trois volets avec dix items***

**1 - Désagrégation de l'identité française**

**11 – Occupation illégitime de l'espace public**.

**111 – Manifestations pro-migratoires non autorisées, soutenues par les lobbies, hostiles à la France et au peuple français**

Construction d’édifices cultuels non réglementaires, dévoyant la loi 1905 et/ou financés par des Etats ennemis de la France et des Français et soutien des institutions aux artistes ouvertement hostiles à la France

**112 – Entraves à la circulation**

Prières de rue, prêches coupables d’incitation à la haine, intimidation dans les immeubles, les quartiers, les transports, les services publics, harcèlement de rue, trafic illégaux, racket…

**12 – Graves atteintes aux personnes et aux biens**

**121 – Atteintes aux personnes**

Atteinte aux professionnels publics et libéraux de sécurité, de secours, de santé, d’éducation, etc.

**122 – Atteintes aux biens**

Atteinte à la propriété et outils de travail, pillages, destruction de biens publics et privés (bâtiments administratifs, écoles, abris-bus, magasins…)

Violation des symboles nationaux (outrage au drapeau, à l’hymne national, atteintes dégradantes au prestige international de capitale (hygiène, conditions sanitaires, sécurité…)

**123- Sort réservé aux femmes**

- violences morales

- violences physiques

**13 – Atteintes aux valeurs et aux droits de la France**

**131 – Atteinte au patrimoine culturel, aux traditions et mode de vie français**

*[Tapez une citation prise dans le document, ou la synthèse d’un passage intéressant. Vous pouvez placer la zone de texte n’importe où dans le document et modifier sa mise en forme à l’aide de l’onglet Outils de dessin.]*



*PREMIER VOLET*

*1er Observatoire de la désagrégation de l'identité française.*

*11- Occupation illégitime de l'espace public.*

*12 Graves atteintes aux personnes et aux biens*

*13 – Atteintes aux valeurs et aux droits de la France*

**O.R.G.**

***Observatoire du Risque Génocidaire***

***Composé de trois volets avec dix items***

**1 - Désagrégation de l'identité française**

**11 – Occupation illégitime de l'espace public**.

**111 – Manifestations pro-migratoires non autorisées, soutenues par les lobbies, hostiles à la France et au peuple français**

Construction d’édifices cultuels non réglementaires, dévoyant la loi 1905 et/ou financés par des Etats ennemis de la France et des Français et soutien des institutions aux artistes ouvertement hostiles à la France

**112 – Entraves à la circulation**

Prières de rue, prêches coupables d’incitation à la haine, intimidation dans les immeubles, les quartiers, les transports, les services publics, harcèlement de rue, trafic illégaux, racket…

**12 – Graves atteintes aux personnes et aux biens**

**121 – Atteintes aux personnes**

Atteinte aux professionnels publics et libéraux de sécurité, de secours, de santé, d’éducation, etc.

**122 – Atteintes aux biens**

Atteinte à la propriété et outils de travail, pillages, destruction de biens publics et privés (bâtiments administratifs, écoles, abris-bus, magasins…)

Violation des symboles nationaux (outrage au drapeau, à l’hymne national, atteintes dégradantes au prestige international de capitale (hygiène, conditions sanitaires, sécurité…)

**123- Sort réservé aux femmes**

- violences morales

- violences physiques

**13 – Atteintes aux valeurs et aux droits de la France**

**131 – Atteinte au patrimoine culturel, aux traditions et mode de vie français**

*[Tapez une citation prise dans le document, ou la synthèse d’un passage intéressant. Vous pouvez placer la zone de texte n’importe où dans le document et modifier sa mise en forme à l’aide de l’onglet Outils de dessin.]*

**O.R.G.**

***Observatoire du Risque Génocidaire***

***Composé de trois volets avec dix items***

**1 - Désagrégation de l'identité française**

**11 – Occupation illégitime de l'espace public**.

**111 – Manifestations pro-migratoires non autorisées, soutenues par les lobbies, hostiles à la France et au peuple français**

Construction d’édifices cultuels non réglementaires, dévoyant la loi 1905 et/ou financés par des Etats ennemis de la France et des Français et soutien des institutions aux artistes ouvertement hostiles à la France

**112 – Entraves à la circulation**

Prières de rue, prêches coupables d’incitation à la haine, intimidation dans les immeubles, les quartiers, les transports, les services publics, harcèlement de rue, trafic illégaux, racket…

**12 – Graves atteintes aux personnes et aux biens**

**121 – Atteintes aux personnes**

Atteinte aux professionnels publics et libéraux de sécurité, de secours, de santé, d’éducation, etc.

**122 – Atteintes aux biens**

Atteinte à la propriété et outils de travail, pillages, destruction de biens publics et privés (bâtiments administratifs, écoles, abris-bus, magasins…)

Violation des symboles nationaux (outrage au drapeau, à l’hymne national, atteintes dégradantes au prestige international de capitale (hygiène, conditions sanitaires, sécurité…)

**123- Sort réservé aux femmes**

- violences morales

- violences physiques

**13 – Atteintes aux valeurs et aux droits de la France**

**131 – Atteinte au patrimoine culturel, aux traditions et mode de vie français**

*[Tapez une citation prise dans le document, ou la synthèse d’un passage intéressant. Vous pouvez placer la zone de texte n’importe où dans le document et modifier sa mise en forme à l’aide de l’onglet Outils de dessin.]*



*DEUXIEME VOLET*

*2 – Atteinte systémique à la vie et culture de mort*

*21 – Mise en joug systématique du peuple Français.*

*22 – Périls divers*

*23 – Anéantissement*

**O.R.G.**

***Observatoire du Risque Génocidaire***

***Composé de trois volets avec dix items***

**1 - Désagrégation de l'identité française**

**11 – Occupation illégitime de l'espace public**.

**111 – Manifestations pro-migratoires non autorisées, soutenues par les lobbies, hostiles à la France et au peuple français**

Construction d’édifices cultuels non réglementaires, dévoyant la loi 1905 et/ou financés par des Etats ennemis de la France et des Français et soutien des institutions aux artistes ouvertement hostiles à la France

**112 – Entraves à la circulation**

Prières de rue, prêches coupables d’incitation à la haine, intimidation dans les immeubles, les quartiers, les transports, les services publics, harcèlement de rue, trafic illégaux, racket…

**12 – Graves atteintes aux personnes et aux biens**

**121 – Atteintes aux personnes**

Atteinte aux professionnels publics et libéraux de sécurité, de secours, de santé, d’éducation, etc.

**122 – Atteintes aux biens**

Atteinte à la propriété et outils de travail, pillages, destruction de biens publics et privés (bâtiments administratifs, écoles, abris-bus, magasins…)

Violation des symboles nationaux (outrage au drapeau, à l’hymne national, atteintes dégradantes au prestige international de capitale (hygiène, conditions sanitaires, sécurité…)

**123- Sort réservé aux femmes**

- violences morales

- violences physiques

**13 – Atteintes aux valeurs et aux droits de la France**

**131 – Atteinte au patrimoine culturel, aux traditions et mode de vie français**

Un peu comme les victimes du terrorisme ont fait mettre en place un fond de mutuelle...

Cette façon de se faire de l'argent sur une misère préméditée...

**#2 05 janvier 2020 - 12:45 - Anne Vareyne a dit :**

Bonjour Jeannine ,

Merci pour votre témoignage qui fait réfléchir à un aspect de notre mise en danger connue de très peu d'entre nous.

On ajoutera le retour de maladies terribles comme la tuberculose qu'on croyait éradiquées : la faute à qui?

La faute aux instances sanitaires qui ne pratiquent plus la quarantaine pour des raisons économiques et laissent l 'insalubrité gagner du terrain chaque jour, nous mettant tous en danger.

Les cafards africains et les coléoptères égyptiens grouillent dans beaucoup d'immeubles parisiens et ils sont porteurs de beaucoup de maladies notamment la tuberculose.

La désinfestation est devenue lucrative alors que ce sont les devoirs des pouvoirs publics qui par ailleurs sont responsables de cette infestation.

*[Tapez une citation prise dans le document, ou la synthèse d’un passage intéressant. Vous pouvez placer la zone de texte n’importe où dans le document et modifier sa mise en forme à l’aide de l’onglet Outils de dessin.]*



*DEUXIEME VOLET*

*2 – Atteinte systémique à la vie et culture de mort*

*21 – Mise en joug systématique du peuple Français.*

*22 – Périls divers*

*23 – Anéantissement*

**O.R.G.**

***Observatoire du Risque Génocidaire***

***Composé de trois volets avec dix items***

**1 - Désagrégation de l'identité française**

**11 – Occupation illégitime de l'espace public**.

**111 – Manifestations pro-migratoires non autorisées, soutenues par les lobbies, hostiles à la France et au peuple français**

Construction d’édifices cultuels non réglementaires, dévoyant la loi 1905 et/ou financés par des Etats ennemis de la France et des Français et soutien des institutions aux artistes ouvertement hostiles à la France

**112 – Entraves à la circulation**

Prières de rue, prêches coupables d’incitation à la haine, intimidation dans les immeubles, les quartiers, les transports, les services publics, harcèlement de rue, trafic illégaux, racket…

**12 – Graves atteintes aux personnes et aux biens**

**121 – Atteintes aux personnes**

Atteinte aux professionnels publics et libéraux de sécurité, de secours, de santé, d’éducation, etc.

**122 – Atteintes aux biens**

Atteinte à la propriété et outils de travail, pillages, destruction de biens publics et privés (bâtiments administratifs, écoles, abris-bus, magasins…)

Violation des symboles nationaux (outrage au drapeau, à l’hymne national, atteintes dégradantes au prestige international de capitale (hygiène, conditions sanitaires, sécurité…)

**123- Sort réservé aux femmes**

- violences morales

- violences physiques

**13 – Atteintes aux valeurs et aux droits de la France**

**131 – Atteinte au patrimoine culturel, aux traditions et mode de vie français**

*[Tapez une citation prise dans le document, ou la synthèse d’un passage intéressant. Vous pouvez placer la zone de texte n’importe où dans le document et modifier sa mise en forme à l’aide de l’onglet Outils de dessin.]*

169 euros en moyenne à notre charge pour désinfester. Comme d'habitude on paye pour le mal subi.

En attente d'autres témoignages, bon dimanche.

**#3 mercredi 08 janvier 2020 - 13:48 - Trop c'est Trop a dit :**

Origine "les identitaires" .

La natalité, grande absente du débat sur la réforme des retraites

Depuis plusieurs semaines la France se déchire au sujet de la réforme des retraites proposée par le gouvernement Macron. Cette réforme, qui mêle fin des régimes spéciaux et allongement de la durée de cotisation –via un « âge d’équilibre », terme technocratique qui correspond à un allongement de la durée de travail, est largement rejetée par une majorité de Français après plusieurs semaines de grève.

Si la fin des régimes spéciaux peut faire naître un sentiment d’équité chez une majorité de Français qui travaillent dans le privé, l’allongement de la durée de cotisation lui, ne passe pas auprès de l’opinion qui a bien compris que le gouvernement se servait des régimes spéciaux pour passer en force sur l’âge de départ à la retraite.



*DEUXIEME VOLET*

*2 – Atteinte systémique à la vie et culture de mort*

*21 – Mise en joug systématique du peuple Français.*

*22 – Périls divers*

*23 – Anéantissement*

**O.R.G.**

***Observatoire du Risque Génocidaire***

***Composé de trois volets avec dix items***

**1 - Désagrégation de l'identité française**

**11 – Occupation illégitime de l'espace public**.

**111 – Manifestations pro-migratoires non autorisées, soutenues par les lobbies, hostiles à la France et au peuple français**

Construction d’édifices cultuels non réglementaires, dévoyant la loi 1905 et/ou financés par des Etats ennemis de la France et des Français et soutien des institutions aux artistes ouvertement hostiles à la France

**112 – Entraves à la circulation**

Prières de rue, prêches coupables d’incitation à la haine, intimidation dans les immeubles, les quartiers, les transports, les services publics, harcèlement de rue, trafic illégaux, racket…

**12 – Graves atteintes aux personnes et aux biens**

**121 – Atteintes aux personnes**

Atteinte aux professionnels publics et libéraux de sécurité, de secours, de santé, d’éducation, etc.

**122 – Atteintes aux biens**

Atteinte à la propriété et outils de travail, pillages, destruction de biens publics et privés (bâtiments administratifs, écoles, abris-bus, magasins…)

Violation des symboles nationaux (outrage au drapeau, à l’hymne national, atteintes dégradantes au prestige international de capitale (hygiène, conditions sanitaires, sécurité…)

**123- Sort réservé aux femmes**

- violences morales

- violences physiques

**13 – Atteintes aux valeurs et aux droits de la France**

**131 – Atteinte au patrimoine culturel, aux traditions et mode de vie français**

La relance de la natalité, une réponse au vieillissement de la population

Le report de l’âge de départ est présenté comme une fatalité par les politiques depuis plusieurs décennies, en cause le vieillissement de la population qui fragilise le système par répartition. Mais ce sont bien les politiques qui sont responsables de ce déséquilibre, car ces derniers n’ont jamais abordé le sujet avec une vision sur le long terme. Le vieillissement de la population n’est que le résultat d’une baisse importante de la natalité depuis un demi-siècle. Si le sujet n’est pas franco-français mais concerne bien l’Europe en général, il n’en demeure pas moins qu’ils ne peut pas et ne doit pas être considéré comme une fatalité par le pouvoir politique. Conditionnés par les idées de Mai 68, les décideurs politiques actuels ont surtout préféré « jouir sans entrave » et placer les préoccupations matérielles au dessus des questions de filiation, de famille et de natalité.

L’immigration pour payer les retraites ? Une double escroquerie

*[Tapez une citation prise dans le document, ou la synthèse d’un passage intéressant. Vous pouvez placer la zone de texte n’importe où dans le document et modifier sa mise en forme à l’aide de l’onglet Outils de dessin.]*



*DEUXIEME VOLET*

*2 – Atteinte systémique à la vie et culture de mort*

*21 – Mise en joug systématique du peuple Français.*

*22 – Périls divers*

*23 – Anéantissement*

**O.R.G.**

***Observatoire du Risque Génocidaire***

***Composé de trois volets avec dix items***

**1 - Désagrégation de l'identité française**

**11 – Occupation illégitime de l'espace public**.

**111 – Manifestations pro-migratoires non autorisées, soutenues par les lobbies, hostiles à la France et au peuple français**

Construction d’édifices cultuels non réglementaires, dévoyant la loi 1905 et/ou financés par des Etats ennemis de la France et des Français et soutien des institutions aux artistes ouvertement hostiles à la France

**112 – Entraves à la circulation**

Prières de rue, prêches coupables d’incitation à la haine, intimidation dans les immeubles, les quartiers, les transports, les services publics, harcèlement de rue, trafic illégaux, racket…

**12 – Graves atteintes aux personnes et aux biens**

**121 – Atteintes aux personnes**

Atteinte aux professionnels publics et libéraux de sécurité, de secours, de santé, d’éducation, etc.

**122 – Atteintes aux biens**

Atteinte à la propriété et outils de travail, pillages, destruction de biens publics et privés (bâtiments administratifs, écoles, abris-bus, magasins…)

Violation des symboles nationaux (outrage au drapeau, à l’hymne national, atteintes dégradantes au prestige international de capitale (hygiène, conditions sanitaires, sécurité…)

**123- Sort réservé aux femmes**

- violences morales

- violences physiques

**13 – Atteintes aux valeurs et aux droits de la France**

**131 – Atteinte au patrimoine culturel, aux traditions et mode de vie français**

*[Tapez une citation prise dans le document, ou la synthèse d’un passage intéressant. Vous pouvez placer la zone de texte n’importe où dans le document et modifier sa mise en forme à l’aide de l’onglet Outils de dessin.]*

Pire, plutôt que d’un programme ambitieux pour relancer la natalité française, les politiques ont fait le choix désastreux de privilégier une immigration massive depuis des décennies, comptant sur le taux de natalité plus élevé chez les individus issus de l’immigration pour financer à moyen terme les retraites des Français.

Choix désastreux car l’intégration économique de ces populations est un échec cuisant (en témoigne les taux de chômage bien supérieurs à la moyenne chez les gens issus de l’immigration), et a un effet négatif sur le système social français dans son ensemble (CMU, AME, etc..). Sans compter que cette décision peut apparaître avec le recul comme une double peine, puisque l’échec de l’intégration économique de ces populations se double d’un échec de « l’intégration identitaire », qui fait exploser aujourd’hui le modèle Français (insécurité, laïcité, islamisation, terrorisme, etc..).

Hollande plombe les familles, Orban les relance

Alors que François Hollande avait, dans une logique d’économies court-termiste, réduit le quotient familial, impactant ainsi à la hausse les impôts de plus d’un million de foyer Français, une autre voie est possible.



*DEUXIEME VOLET*

*2 – Atteinte systémique à la vie et culture de mort*

*21 – Mise en joug systématique du peuple Français.*

*22 – Périls divers*

*23 – Anéantissement*

**O.R.G.**

***Observatoire du Risque Génocidaire***

***Composé de trois volets avec dix items***

**1 - Désagrégation de l'identité française**

**11 – Occupation illégitime de l'espace public**.

**111 – Manifestations pro-migratoires non autorisées, soutenues par les lobbies, hostiles à la France et au peuple français**

Construction d’édifices cultuels non réglementaires, dévoyant la loi 1905 et/ou financés par des Etats ennemis de la France et des Français et soutien des institutions aux artistes ouvertement hostiles à la France

**112 – Entraves à la circulation**

Prières de rue, prêches coupables d’incitation à la haine, intimidation dans les immeubles, les quartiers, les transports, les services publics, harcèlement de rue, trafic illégaux, racket…

**12 – Graves atteintes aux personnes et aux biens**

**121 – Atteintes aux personnes**

Atteinte aux professionnels publics et libéraux de sécurité, de secours, de santé, d’éducation, etc.

**122 – Atteintes aux biens**

Atteinte à la propriété et outils de travail, pillages, destruction de biens publics et privés (bâtiments administratifs, écoles, abris-bus, magasins…)

Violation des symboles nationaux (outrage au drapeau, à l’hymne national, atteintes dégradantes au prestige international de capitale (hygiène, conditions sanitaires, sécurité…)

**123- Sort réservé aux femmes**

- violences morales

- violences physiques

**13 – Atteintes aux valeurs et aux droits de la France**

**131 – Atteinte au patrimoine culturel, aux traditions et mode de vie français**

*[Tapez une citation prise dans le document, ou la synthèse d’un passage intéressant. Vous pouvez placer la zone de texte n’importe où dans le document et modifier sa mise en forme à l’aide de l’onglet Outils de dessin.]*

Viktor Orban en Hongrie, a par exemple instauré une politique très avantageuse pour les familles, qui va jusqu’à l’exonération pure et simple, à vie, du paiement des impôts pour les familles qui ont quatre enfants. Les mesures qui jouent à la baisse sur le montant de l’impôt ont l’avantage d’aider la classe moyenne qui travaille et fait avancer le pays. Elles permettent aussi de tenir à l’écart les populations immigrées qui en général sont moins soumises à l’impôt, et qui profitent déjà par ailleurs largement de la générosité du système social.

La démographie, un enjeu civilisationnel. Le dynamisme démographique d’un pays est un enjeu majeur pour alimenter des perspectives sereines pour les décennies à venir. Il permet non seulement de donner une certaine stabilité au système social, mais également un dynamisme économique qui fait cruellement défaut à l’Europe aujourd’hui. Plus fondamentalement, il témoigne de la vigueur d’un peuple, d’une civilisation, de sa volonté de se projeter et de sa confiance en l’avenir. Un peuple qui fait des enfants sera prêt à relever les défis du siècle qui vient. Il est donc urgent que le politique se saisisse de ce sujet pour que la France et



*DEUXIEME VOLET*

*2 – Atteinte systémique à la vie et culture de mort*

*21 – Mise en joug systématique du peuple Français.*

*22 – Périls divers*

*23 – Anéantissement*

**O.R.G.**

***Observatoire du Risque Génocidaire***

***Composé de trois volets avec dix items***

**1 - Désagrégation de l'identité française**

**11 – Occupation illégitime de l'espace public**.

**111 – Manifestations pro-migratoires non autorisées, soutenues par les lobbies, hostiles à la France et au peuple français**

Construction d’édifices cultuels non réglementaires, dévoyant la loi 1905 et/ou financés par des Etats ennemis de la France et des Français et soutien des institutions aux artistes ouvertement hostiles à la France

**112 – Entraves à la circulation**

Prières de rue, prêches coupables d’incitation à la haine, intimidation dans les immeubles, les quartiers, les transports, les services publics, harcèlement de rue, trafic illégaux, racket…

**12 – Graves atteintes aux personnes et aux biens**

**121 – Atteintes aux personnes**

Atteinte aux professionnels publics et libéraux de sécurité, de secours, de santé, d’éducation, etc.

**122 – Atteintes aux biens**

Atteinte à la propriété et outils de travail, pillages, destruction de biens publics et privés (bâtiments administratifs, écoles, abris-bus, magasins…)

Violation des symboles nationaux (outrage au drapeau, à l’hymne national, atteintes dégradantes au prestige international de capitale (hygiène, conditions sanitaires, sécurité…)

**123- Sort réservé aux femmes**

- violences morales

- violences physiques

**13 – Atteintes aux valeurs et aux droits de la France**

**131 – Atteinte au patrimoine culturel, aux traditions et mode de vie français**

l’Europe ne soient pas surpassées dans tous les domaines (économiques, technologiques, culturels, militaires, etc..) à long terme.

**#4 jeudi 09 janvier 2020 - 09:26 - caty a dit :**

Alerte Thyroide

2 h ·

SCANDALE SANITAIRE SANS PRÉCÉDENT EN FRANCE GENOCIDE EN COURS!!

Et ce malgré les expertises rendues publiques en avril et août 2019 sur un pb dans la NF! et du livre du vice président de l’ANSM?!!!

JE DEMANDE à tous les patients et autres de RÉAGIR!!!

Email transmis à notre Ministre de la santé

Madame la Ministre

La France est devenue une désolation...!

Et merci pour votre réponse du 8 janvier pour le levothyrox!

Les patients ne peuvent changer leur médicament ! Vous le savez vous êtes médecin!

Vous ne prenez pas la licence obligatoire de l’ancienne formule du levothyrox vous serez responsable

*[Tapez une citation prise dans le document, ou la synthèse d’un passage intéressant. Vous pouvez placer la zone de texte n’importe où dans le document et modifier sa mise en forme à l’aide de l’onglet Outils de dessin.]*



*DEUXIEME VOLET*

*2 – Atteinte systémique à la vie et culture de mort*

*21 – Mise en joug systématique du peuple Français.*

*22 – Périls divers*

*23 – Anéantissement*

**O.R.G.**

***Observatoire du Risque Génocidaire***

***Composé de trois volets avec dix items***

**1 - Désagrégation de l'identité française**

**11 – Occupation illégitime de l'espace public**.

**111 – Manifestations pro-migratoires non autorisées, soutenues par les lobbies, hostiles à la France et au peuple français**

Construction d’édifices cultuels non réglementaires, dévoyant la loi 1905 et/ou financés par des Etats ennemis de la France et des Français et soutien des institutions aux artistes ouvertement hostiles à la France

**112 – Entraves à la circulation**

Prières de rue, prêches coupables d’incitation à la haine, intimidation dans les immeubles, les quartiers, les transports, les services publics, harcèlement de rue, trafic illégaux, racket…

**12 – Graves atteintes aux personnes et aux biens**

**121 – Atteintes aux personnes**

Atteinte aux professionnels publics et libéraux de sécurité, de secours, de santé, d’éducation, etc.

**122 – Atteintes aux biens**

Atteinte à la propriété et outils de travail, pillages, destruction de biens publics et privés (bâtiments administratifs, écoles, abris-bus, magasins…)

Violation des symboles nationaux (outrage au drapeau, à l’hymne national, atteintes dégradantes au prestige international de capitale (hygiène, conditions sanitaires, sécurité…)

**123- Sort réservé aux femmes**

- violences morales

- violences physiques

**13 – Atteintes aux valeurs et aux droits de la France**

**131 – Atteinte au patrimoine culturel, aux traditions et mode de vie français**

d’un genocide si vous ne faites rien!

Vos chiffres sont inexacts et vous le savez car vous ne prenez pas la responsabilité d’avertir personnellement tous les patients du changement de formule!!

Vous ne répondez pas à nos questions!

Vous êtes ministre pour servir les citoyens qui paient chaque mois votre salaire. Dans une entreprise, nous vous aurions licencié pour faute professionnelle.

Avec mon respect

6868

**#5 12 janvier 2020 - 10:09 - Anne Vareyne a dit :**

Merci pour le double de la lettre au Ministère de la Santé .Si jamais des patients ont des temoignages personnels mettant en lumière cette mise en danger médicamenteuse, n'hésitez pas à leur dire d'écrire à l'#ORG car aucune souffrance, aucun injustice,aucun abus de pouvoir,aucune mise en danger ne doit être laissé pour compte.

.

*[Tapez une citation prise dans le document, ou la synthèse d’un passage intéressant. Vous pouvez placer la zone de texte n’importe où dans le document et modifier sa mise en forme à l’aide de l’onglet Outils de dessin.]*



*DEUXIEME VOLET*

*2 – Atteinte systémique à la vie et culture de mort*

*21 – Mise en joug systématique du peuple Français.*

*22 – Périls divers*

*23 – Anéantissement*

**O.R.G.**

***Observatoire du Risque Génocidaire***

***Composé de trois volets avec dix items***

**1 - Désagrégation de l'identité française**

**11 – Occupation illégitime de l'espace public**.

**111 – Manifestations pro-migratoires non autorisées, soutenues par les lobbies, hostiles à la France et au peuple français**

Construction d’édifices cultuels non réglementaires, dévoyant la loi 1905 et/ou financés par des Etats ennemis de la France et des Français et soutien des institutions aux artistes ouvertement hostiles à la France

**112 – Entraves à la circulation**

Prières de rue, prêches coupables d’incitation à la haine, intimidation dans les immeubles, les quartiers, les transports, les services publics, harcèlement de rue, trafic illégaux, racket…

**12 – Graves atteintes aux personnes et aux biens**

**121 – Atteintes aux personnes**

Atteinte aux professionnels publics et libéraux de sécurité, de secours, de santé, d’éducation, etc.

**122 – Atteintes aux biens**

Atteinte à la propriété et outils de travail, pillages, destruction de biens publics et privés (bâtiments administratifs, écoles, abris-bus, magasins…)

Violation des symboles nationaux (outrage au drapeau, à l’hymne national, atteintes dégradantes au prestige international de capitale (hygiène, conditions sanitaires, sécurité…)

**123- Sort réservé aux femmes**

- violences morales

- violences physiques

**13 – Atteintes aux valeurs et aux droits de la France**

**131 – Atteinte au patrimoine culturel, aux traditions et mode de vie français**

*[Tapez une citation prise dans le document, ou la synthèse d’un passage intéressant. Vous pouvez placer la zone de texte n’importe où dans le document et modifier sa mise en forme à l’aide de l’onglet Outils de dessin.]*

**. #6 12 janvier 2020 - 10:37 - Anne Vareyne a dit :**

Merci Laurent pour votre analyse ,en espérant qu'elle suscite des témoignages.

Oser faire des enfants dans ce monde (et même se marier) devient à bien des égards un parcours du combattant étant donné la férocité du système.

Peut-être cela permettra -t-il des temoignages pour mettre en lumière les faces cachées de la politique génocidaire ?

Le suicide, première cause de décès chez les jeunes.Comment avoir un regain démographique dans un pays dont les institutions enseignent à vos enfants la haine de soi,spolient leurs parents et pratiquent le tribalisme à l'encontre de l'autochtone?

Profitons de ce gouffre démographique pour en analyser les raisons profondes.

Un ami allemand m'a expliqué que beaucoup de jeunes Allemands se faisaient stériliser tellement la culpabilité entretenue de la seconde guerre mondiale pèse sur leurs épaules. Il m 'a dit : c'est trop tard pour le Peuple allemand .

Regardons un peu le programme de repentance qui pèse sur les épaules des collégiens en troisièmeen France et regardons qui siège au conseil des programmes...



*DEUXIEME VOLET*

*2 – Atteinte systémique à la vie et culture de mort*

*21 – Mise en joug systématique du peuple Français.*

*22 – Périls divers*

*23 – Anéantissement*

**O.R.G.**

***Observatoire du Risque Génocidaire***

***Composé de trois volets avec dix items***

**1 - Désagrégation de l'identité française**

**11 – Occupation illégitime de l'espace public**.

**111 – Manifestations pro-migratoires non autorisées, soutenues par les lobbies, hostiles à la France et au peuple français**

Construction d’édifices cultuels non réglementaires, dévoyant la loi 1905 et/ou financés par des Etats ennemis de la France et des Français et soutien des institutions aux artistes ouvertement hostiles à la France

**112 – Entraves à la circulation**

Prières de rue, prêches coupables d’incitation à la haine, intimidation dans les immeubles, les quartiers, les transports, les services publics, harcèlement de rue, trafic illégaux, racket…

**12 – Graves atteintes aux personnes et aux biens**

**121 – Atteintes aux personnes**

Atteinte aux professionnels publics et libéraux de sécurité, de secours, de santé, d’éducation, etc.

**122 – Atteintes aux biens**

Atteinte à la propriété et outils de travail, pillages, destruction de biens publics et privés (bâtiments administratifs, écoles, abris-bus, magasins…)

Violation des symboles nationaux (outrage au drapeau, à l’hymne national, atteintes dégradantes au prestige international de capitale (hygiène, conditions sanitaires, sécurité…)

**123- Sort réservé aux femmes**

- violences morales

- violences physiques

**13 – Atteintes aux valeurs et aux droits de la France**

**131 – Atteinte au patrimoine culturel, aux traditions et mode de vie français**

*[Tapez une citation prise dans le document, ou la synthèse d’un passage intéressant. Vous pouvez placer la zone de texte n’importe où dans le document et modifier sa mise en forme à l’aide de l’onglet Outils de dessin.]*

Bien sûr cela est presque subliminal mais comment avoir une descendance sans être fier de son pays et de soi-même ?La propagande anti francaise médiatique et étatique doit être combattue farouchement.La plupart des collégiens ne veulent pas d'enfants (ravages du divorce de leurs parents,endoctrinement à la liberté individuelle,endoctrinement à la contraception ,peur pour la planète...)  
La honte d'être Francais et la peur savamment entretenues ont leur rôle dans la chute démographique .C est pourquoi il faut des témoignages personnels .  
L'entrave au naissance implicite ou explicite est un acte genocidaire et un crime contre l'humanité. Ne parlons même pas du placement abusif de nos enfants pour le business de l 'ASE qui détruit de plus en plus de familles Françaises.Le transfert d'enfants est aussi un acte genocidaire dont be se soucie aucun politique (excepté Philippe Seguin en 2009 dans son rapport à la Cour des comptes et Jean Lassalle en 2019).

75000 enfants minimum auraient été arrachés abusivement à leur famille ( on parle de chiffres bien plus graves)Comment faire des enfants sereinement ave c une telle férule des services sociaux *dans75000 enfants minimum auraient été arrachés abusivement à leur famille ( on parle de chiffres bien plus graves)Comment faire des enfants sereinement ave c une telle férule des services sociaux dans notre pays ?Comment un enfant peut il être ,étant placé ,un objet de rentabilité pour les associations de tutelle?C est tout cela qu'il va falloir évaluer.*

.



*DEUXIEME VOLET*

*2 – Atteinte systémique à la vie et culture de mort*

*21 – Mise en joug systématique du peuple Français.*

*22 – Périls divers*

*23 – Anéantissement*

**O.R.G.**

***Observatoire du Risque Génocidaire***

***Composé de trois volets avec dix items***

**1 - Désagrégation de l'identité française**

**11 – Occupation illégitime de l'espace public**.

**111 – Manifestations pro-migratoires non autorisées, soutenues par les lobbies, hostiles à la France et au peuple français**

Construction d’édifices cultuels non réglementaires, dévoyant la loi 1905 et/ou financés par des Etats ennemis de la France et des Français et soutien des institutions aux artistes ouvertement hostiles à la France

**112 – Entraves à la circulation**

Prières de rue, prêches coupables d’incitation à la haine, intimidation dans les immeubles, les quartiers, les transports, les services publics, harcèlement de rue, trafic illégaux, racket…

**12 – Graves atteintes aux personnes et aux biens**

**121 – Atteintes aux personnes**

Atteinte aux professionnels publics et libéraux de sécurité, de secours, de santé, d’éducation, etc.

**122 – Atteintes aux biens**

Atteinte à la propriété et outils de travail, pillages, destruction de biens publics et privés (bâtiments administratifs, écoles, abris-bus, magasins…)

Violation des symboles nationaux (outrage au drapeau, à l’hymne national, atteintes dégradantes au prestige international de capitale (hygiène, conditions sanitaires, sécurité…)

**123- Sort réservé aux femmes**

- violences morales

- violences physiques

**13 – Atteintes aux valeurs et aux droits de la France**

**131 – Atteinte au patrimoine culturel, aux traditions et mode de vie français**

*dans notre pays ?Comment un enfant peut il être ,étant placé ,un objet de rentabilité pour les associations de tutelle?C est tout cela qu'il va falloir évaluer. Si on demandait sur l echelle de 10 le degré de peur d'avoir des enfants à cause de l'ingérence de l'État au sein de la famille,on serait peut etee surpris.Cette question nous la lançons ce jour et nous adressons aussi à tous ceux qui sont persécutés avec leurs enfants par les services sociaux.*

*L'Etat a entravé l'autorité parentale et a détruit beaucoup de nos familles .On doit réagir.*

[**#7**](https://www.org-coordination.fr/blog-observatoire/index.php?article7/perils-divers#c0007-7)**vendredi 17 janvier 2020 - 08:27 - Luc Vianney a dit :**

*Alerte contre la #Stocamine en Alsace à la Catastrophe annoncée avec l'enfouissement de déchets hyper toxiques .  
Ce document date d'il y a plus de deux ans mais il y en a beaucoup d'autres.  
Si certains sont témoins ou victimes de cet empoisonnement ,qu'ils témoignent.*

*Il paraît qu'ils auront tout nettoyé d'ici 2029.Pour les retoucher où.Et d'ici là on fait quoi?*

*[Tapez une citation prise dans le document, ou la synthèse d’un passage intéressant. Vous pouvez placer la zone de texte n’importe où dans le document et modifier sa mise en forme à l’aide de l’onglet Outils de dessin.]*



*DEUXIEME VOLET*

*2 – Atteinte systémique à la vie et culture de mort*

*21 – Mise en joug systématique du peuple Français.*

*22 – Périls divers*

*23 – Anéantissement*

**O.R.G.**

***Observatoire du Risque Génocidaire***

***Composé de trois volets avec dix items***

**1 - Désagrégation de l'identité française**

**11 – Occupation illégitime de l'espace public**.

**111 – Manifestations pro-migratoires non autorisées, soutenues par les lobbies, hostiles à la France et au peuple français**

Construction d’édifices cultuels non réglementaires, dévoyant la loi 1905 et/ou financés par des Etats ennemis de la France et des Français et soutien des institutions aux artistes ouvertement hostiles à la France

**112 – Entraves à la circulation**

Prières de rue, prêches coupables d’incitation à la haine, intimidation dans les immeubles, les quartiers, les transports, les services publics, harcèlement de rue, trafic illégaux, racket…

**12 – Graves atteintes aux personnes et aux biens**

**121 – Atteintes aux personnes**

Atteinte aux professionnels publics et libéraux de sécurité, de secours, de santé, d’éducation, etc.

**122 – Atteintes aux biens**

Atteinte à la propriété et outils de travail, pillages, destruction de biens publics et privés (bâtiments administratifs, écoles, abris-bus, magasins…)

Violation des symboles nationaux (outrage au drapeau, à l’hymne national, atteintes dégradantes au prestige international de capitale (hygiène, conditions sanitaires, sécurité…)

**123- Sort réservé aux femmes**

- violences morales

- violences physiques

**13 – Atteintes aux valeurs et aux droits de la France**

**131 – Atteinte au patrimoine culturel, aux traditions et mode de vie français**

Il est temps d'étudier les responsables de ces usines de traitement car ceux qui mettent leurs mains là dedans sont condamnables .  
Ils nous empoisonnent voilà tout!

[*https://reporterre.net/En-Alsace-la-plus-grande-nappe-phreatique-d-Europe-est-menacee-par-les-dechets*](https://reporterre.net/En-Alsace-la-plus-grande-nappe-phreatique-d-Europe-est-menacee-par-les-dechets)

[**#8**](https://www.org-coordination.fr/blog-observatoire/index.php?article7/perils-divers#c0007-8)**vendredi 17 janvier 2020 - 19:06 - Pierre ESCLAFIT a dit :**

Une enquête est en ce moment diligentée par des députés LREM sur la disparition d'une manne financière versée par la CNAM vers le sud (on parle de quelques milliards d'€). Le sénateur Stéphane RAVIER a parlé à la tribune du Sénat de Hold up du siècle. Il serait important de suivre ce dossier, amené par des gens en qui nous n'avons aucune confiance (députés LREM). Le nerf de la guerre s'en va chez nos ennemis potentiels.

*[Tapez une citation prise dans le document, ou la synthèse d’un passage intéressant. Vous pouvez placer la zone de texte n’importe où dans le document et modifier sa mise en forme à l’aide de l’onglet Outils de dessin.]*



*DEUXIEME VOLET*

*2 – Atteinte systémique à la vie et culture de mort*

*21 – Mise en joug systématique du peuple Français.*

*22 – Périls divers*

*23 – Anéantissement*

**O.R.G.**

***Observatoire du Risque Génocidaire***

***Composé de trois volets avec dix items***

**1 - Désagrégation de l'identité française**

**11 – Occupation illégitime de l'espace public**.

**111 – Manifestations pro-migratoires non autorisées, soutenues par les lobbies, hostiles à la France et au peuple français**

Construction d’édifices cultuels non réglementaires, dévoyant la loi 1905 et/ou financés par des Etats ennemis de la France et des Français et soutien des institutions aux artistes ouvertement hostiles à la France

**112 – Entraves à la circulation**

Prières de rue, prêches coupables d’incitation à la haine, intimidation dans les immeubles, les quartiers, les transports, les services publics, harcèlement de rue, trafic illégaux, racket…

**12 – Graves atteintes aux personnes et aux biens**

**121 – Atteintes aux personnes**

Atteinte aux professionnels publics et libéraux de sécurité, de secours, de santé, d’éducation, etc.

**122 – Atteintes aux biens**

Atteinte à la propriété et outils de travail, pillages, destruction de biens publics et privés (bâtiments administratifs, écoles, abris-bus, magasins…)

Violation des symboles nationaux (outrage au drapeau, à l’hymne national, atteintes dégradantes au prestige international de capitale (hygiène, conditions sanitaires, sécurité…)

**123- Sort réservé aux femmes**

- violences morales

- violences physiques

**13 – Atteintes aux valeurs et aux droits de la France**

**131 – Atteinte au patrimoine culturel, aux traditions et mode de vie français**

[**#9**](https://www.org-coordination.fr/blog-observatoire/index.php?article7/perils-divers#c0007-9)**vendredi 17 janvier 2020 - 19:16 - Pierre ESCLAFIT a dit :**

Aux dires d'un cadre d'E d F de la région de Marseille, les quartiers qu'on désigne désormais sous le vocable de Non droit où policiers, pompiers et service public ne peuvent plus exercer leur travail reçoivent tout de même la fée électricité que nous payons tous régulièrement je suppose chez nous. Sauf dans ces quartiers où les factures impayées le restent définitivement.  
Mais E d F a trouvé la lumière et étale le manque à gagner sur la totalité des gens qui payent.  
Si l'on admet que le phénomène se multiplie sur le nombre de zones de non droit dans tout l'hexagone, je vous laisse réfléchir au montant faramineux que la population citoyenne ordinaire se charge de régler à la place de ceux qui refusent.  
Une enquête et questions à la direction d'E d F seraient bienvenues.

*[Tapez une citation prise dans le document, ou la synthèse d’un passage intéressant. Vous pouvez placer la zone de texte n’importe où dans le document et modifier sa mise en forme à l’aide de l’onglet Outils de dessin.]*



*DEUXIEME VOLET*

*2 – Atteinte systémique à la vie et culture de mort*

*21 – Mise en joug systématique du peuple Français.*

*22 – Périls divers*

*23 – Anéantissement*



*DEUXIEME VOLET*

*2 – Atteinte systémique à la vie et culture de mort*

*21 – Mise en joug systématique du peuple Français.*

*22 – Périls divers*

*23 – Anéantissement*

**O.R.G.**

***Observatoire du Risque Génocidaire***

***Composé de trois volets avec dix items***

**1 - Désagrégation de l'identité française**

**11 – Occupation illégitime de l'espace public**.

**111 – Manifestations pro-migratoires non autorisées, soutenues par les lobbies, hostiles à la France et au peuple français**

Construction d’édifices cultuels non réglementaires, dévoyant la loi 1905 et/ou financés par des Etats ennemis de la France et des Français et soutien des institutions aux artistes ouvertement hostiles à la France

**112 – Entraves à la circulation**

Prières de rue, prêches coupables d’incitation à la haine, intimidation dans les immeubles, les quartiers, les transports, les services publics, harcèlement de rue, trafic illégaux, racket…

**12 – Graves atteintes aux personnes et aux biens**

**121 – Atteintes aux personnes**

Atteinte aux professionnels publics et libéraux de sécurité, de secours, de santé, d’éducation, etc.

**122 – Atteintes aux biens**

Atteinte à la propriété et outils de travail, pillages, destruction de biens publics et privés (bâtiments administratifs, écoles, abris-bus, magasins…)

Violation des symboles nationaux (outrage au drapeau, à l’hymne national, atteintes dégradantes au prestige international de capitale (hygiène, conditions sanitaires, sécurité…)

**123- Sort réservé aux femmes**

- violences morales

- violences physiques

**13 – Atteintes aux valeurs et aux droits de la France**

**131 – Atteinte au patrimoine culturel, aux traditions et mode de vie français**

*[Tapez une citation prise dans le document, ou la synthèse d’un passage intéressant. Vous pouvez placer la zone de texte n’importe où dans le document et modifier sa mise en forme à l’aide de l’onglet Outils de dessin.]*

*[Tapez une citation prise dans le document, ou la synthèse d’un passage intéressant. Vous pouvez placer la zone de texte n’importe où dans le document et modifier sa mise en forme à l’aide de l’onglet Outils de dessin.]*

**

***Livre blanc de l’Observatoire Génocidaire édité le 25 mars 2020***